

Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises Conseil d'Administration

jeudi 30 mars 2023 – 15h Parc de la Préhistoire, Tarascon-sur-Ariège

Procès-verbal

28 membres présents, dont 10 en visioconférence. 6 membres excusés. Feuille de présence ci-jointe.

Assistaient en outre à ce conseil d'administration : Sylvie Couderc, Marie-Jo Perry et Agnès Morange salariées de l'office de tourisme.

Ordre du jour

Introduction

- 1- Bilan vacances hiver
- 2- Saisonnalité des points info
- 3- Plan d'actions 2023
- 4- Ressources humaines
- 5- Vie de l'association
- 6- Budget 2023
- 7- Questions diverses

Voir document de présentation en pièce jointe.

Introduction:

Le Président Xavier Fuentes remercie le Parc de la Préhistoire de nous accueillir et les membres présents.

Voir document de présentation slide 3

1- Bilan vacances hiver

Station de ski Ax 3 Domaines :

Une saison divisée en deux. Des vacances d'hiver satisfaisantes avec 185 000 journées skieurs (neige et météo favorables). Moins 25% de fréquentation et moins 20% du chiffre d'affaire comparé à l'année dernière. Au global, une saison « moyenne » mais à voir selon le montant des charges. Une saison compliquée « à oublier » !

Chambres d'hôtes restaurant Le Sapin Rouge :

Une saison compliquée.

Angaka, village nordique:

Une activité difficile jusqu'à l'arrivée de la neige au 18 janvier. Baisse d'activité sur janvier. Activité très satisfaisante du 18 janvier au 13 mars.

Le Casino d'Ax:

Une activité en augmentation sur janvier et février.

Pays de Tarascon (Le Bellevue, Terra Nostra...) : De l'activité les week-end mais « vide la semaine ».

Stations de ski de la Haute Ariège :

Une activité plutôt satisfaisante pendant les vacances d'hiver avec des aléas à gérer (panne d'une remontée mécanique à Mijanès...). Nous avons besoin de prendre un virage de diversification mais on constate que c'est difficile quand il n'y a pas de neige. Nous avons besoin de passer un cap, d'innover et de mettre les moyens pour la transition du tourisme l'hiver. La Haute Ariège attend les résultats de l'étude (seconde partie) des stations de l'Ariège en matière de gouvernance et préconisation de modèles économiques.

Besoin de travailler sur la mobilité, avec des partenariats publics / privés.

→ Validé par les membres du conseil d'administration

Voir document de présentation slides 3 à 5

2- Saisonnalité des points info

Pas de remarque.

→ Validé par les membres du conseil d'administration

Voir document de présentation slides 6 et 7

3- Plan d'actions 2023

La multitude d'animations et évènements menés tout au long de l'année sont portés en grande partie par des associations, c'est pourquoi l'office de tourisme doit aller vers elles pour développer le partenariat. Besoin d'améliorer le fichier de contacts et de faire en sorte qu'il soit à jour!

→ Validé par les membres du conseil d'administration

Voir document de présentation slides 9 et 10

4- Ressources humaines

Pas de remarque.

→ Slide 13, Validée par les membres du conseil d'administration

Voir document de présentation slides 11 à 13

5- Vie de l'association & partenariat

Pas de remarque.

Voir document de présentation slide 14

6- Budget 2023

Taxe de séjour départementale :

Encore des interrogations sur le fonctionnement, l'organisation et les actions menées...

Résultat - 94 055€ représente « peu » sur le total général de 1 180 630 €.

Les investissements prévus sont rarement réalisés dans l'année. Il y a très souvent un décalage dans les écritures comptables.

La difficulté prévisionnelle annoncée pour 2024 est entendue, mais sera sujet des discussions en 2024.

→ Validé par les membres du conseil d'administration

7- Questions diverses

Schéma Départemental du tourisme de l'Ariège :

Suite à la phase 1 de diagnostic, enquêtes, entretiens et ateliers, présentation des fiches actions courant mai juin.

Enquête hébergements touristiques de l'Ariège :

Des besoins différents selon les territoires... Prochaines étapes : établissement des critères.

Famille plus:

Un(e) chargé(e) de mission à l'Office de tourisme, si les conditions d'embauche de l'association le permettent.

Campagne « Ville d'eau et de bien-être » Atout France :

Une des conditions pour être retenu dans ce dispositif est d'avoir la commune classée « commune touristique », ce qui est le cas d'Ax-les-Thermes mais pas d'Ussat. Financement dans le plan d'actions via le « reliquat » de recettes de la taxe de séjour départementale.

Alerte « ressource en eau » :

Des mesures de limitation ou d'interdiction des usages de l'eau ou des activités selon le niveau de gravité de l'étiage. Plan préfectoral à suivre.

Voir document de présentation slide 13

→ Validé par les membres du conseil d'administration

Remerciements et fin de séance à 17h.

Ax-les-Thermes, le 5 avril 2023

Le Président, Xavier Fuentes Le secrétaire, Christophe Lhez